

**AVEC LE SNES-FSU ET LE SNUIPP-FSU :
CONFORTER LE NOUVEAU STATUT, FAIRE RESPECTER
NOS DROITS, DÉFENDRE LES CIO ET LES RASED !**

GRÂCE À L'ACTION DES SYNDICATS DE LA FSU : UNE AVANCÉE HISTORIQUE !

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des Psychologues de l'Éducation nationale. C'est l'aboutissement d'une longue bataille, assurant ainsi la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Les psychologues de l'Éducation nationale ont un rôle important à jouer, auprès des élèves, de leurs familles, auprès des équipes pluri-professionnelles, pour réduire les inégalités scolaires et au-delà les inégalités sociales.

Écoute, suivi, médiation, tout ce qui vise à favoriser l'épanouissement et le développement psychologique et social des enfants et des adolescents, leurs conditions d'études, leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir sont essentiels **pour lutter contre les déterminismes**.

La création du nouveau corps des Psychologues de l'Éducation nationale reconnaît l'ensemble de ces missions, mais aussi celles qui sont propres à chaque spécialité : éducation développement et apprentissage (EDA) dans le 1^{er} degré, éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO) dans le 2nd degré.

**DANS LE 1^{ER} DEGRÉ,
ENFIN, UN STATUT !**

La création du statut de psychologue dans les écoles supprime de nombreuses difficultés liées aux contradictions qui existaient entre fonction de psychologue et statut de professeur des écoles ou d'instituteur.

LE SNUIPP-FSU A OBTENU QUE :

- les missions ne soient pas réduites à l'évaluation psychologique ni aux interventions en situation d'urgence ;
- le travail au sein du RASED, la prévention, l'accompagnement psychologique soient maintenus et renforcés ;
- les avantages en matière de carrière, rémunérations, régime indemnitaire et conditions de travail soient conservés ;
- l'accès à la classe exceptionnelle soit ouvert.

**DANS LE 2ND DEGRÉ,
DES MISSIONS CONFORTÉES ET UNE CARRIÈRE
REVALORISÉE.**

LE SNES-FSU A OBTENU QUE :

- **psychologie et orientation soient officiellement liées.** Les spécificités de l'intervention tant au sein des CIO et de l'École que vis-à-vis des partenaires extérieurs sont reconnues. C'est un levier important pour mieux combattre les tentatives de réduction de l'orientation à la gestion des flux des élèves et les projets de régionalisation des CIO, qui remettraient en cause l'identité de nos missions.
- les **Psy-ÉN EDO** obtiennent enfin, avec la création du corps unique, les mêmes avantages de carrière que les autres personnels du second degré : nouvelle carrière plus rapide, accès à la hors classe pour tous, création de la classe exceptionnelle.
- les fonctions de **DCIO** soient confortées par le maintien des CIO dans l'ÉN. Le SNES-FSU continue de revendiquer une véritable prise en compte de leur charge de travail notamment par la revalorisation de leur indemnité de charge administrative et par leur accès à la classe exceptionnelle.

VOTEZ



**SNUipp
FSU**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**